



LE PETIT ECHO



LE MOT DU MAIRE

Ces derniers mois, les services de la commune ont dû s'adapter à la nouvelle réglementation concernant l'entretien des espaces verts et anticiper la fin programmée pour le 1er janvier 2017 de l'utilisation des produits phytosanitaires par les collectivités.

L'engagement de notre village s'est concrétisé par la signature de la charte d'entretien des espaces publics le 8 septembre dernier avec 9 autres communes de notre territoire Pévèle Carembault, l'Agence de l'eau et la Région.

Nos trottoirs n'ont pas été traités au désherbant, évitant ainsi qu'une partie de ces produits ne finissent dans nos caniveaux par ruissellement, dans nos canalisations, et tôt ou tard dans l'eau que nous consommons. La loi nous oblige, le bon sens nous invite à protéger notre santé et notre environnement.

Le printemps pluvieux a favorisé la pousse de touffes d'herbes, de « mauvaises herbes » appelées aussi adventices par les spécialistes. Certains Neuvilleois ont réagi face à cet envahissement sur nos trottoirs ou sur les allées du cimetière, faute d'information suffisante.

Vous trouverez dans ce petit écho un éclairage concernant le



plan « zérophyto » et la gestion différenciée.

Chacun d'entre nous est concerné par ces mesures. Les particuliers ne pourront plus utiliser de pesticides dès janvier 2019, c'est-à-dire demain.

A nous de prendre le train en marche, progressivement, en utilisant des techniques alternatives d'entretien et en portant un regard différent sur ces plantes sauvages qui pourront conquérir certains espaces, en acceptant un peu plus de biodiversité. Tout est question d'équilibre.

Je vous invite à participer activement en prenant le temps d'entretenir votre trottoir et votre caniveau afin de faciliter le travail d'Olivier, notre unique employé communal en charge de l'entretien des espaces verts. Chacun doit participer à son niveau pour éviter des charges financières supplémentaires qui finiraient par se répercuter dans nos impôts locaux.

La Neuville est souvent citée comme un village verdoyant et accueillant. Nos efforts conjoints permettront d'atteindre les objectifs de protection de l'eau, de l'air et du sol, d'une plus grande biodiversité et d'un meilleur cadre de vie.

Pour bien vivre à La Neuville, mieux vivre dans notre commune !

Bonne fin d'année 2016.

Thierry DEPOORTERE



Sommaire

- Page 1
Editorial
- Page 2
Communauté
de Communes
Pévèle Carembault
- Page 3
Actualités
- Pages 4 et 5
Collecte des déchets
- Pages 6 et 7
Environnement
- Page 8
Travaux
- Page 9
Animations
- Page 10
Associations
- Page 11
Ecole
- Page 12
Etat civil
Médiathèque

AMÉNAGEMENT DES TROTTOIRS DE LA RD8

Un nouveau marché a été lancé début octobre par la CCPC pour les travaux concernant les trottoirs et stationnements de la rue du Général de Gaulle. La commission d'appel d'offre étudiera les propositions courant novembre pour choisir l'entreprise qui sera chargée de la réalisation des travaux.

Ces aménagements concernent les trottoirs qui seront en sable de Marquise stabilisé, les entrées de garage en bitume et les stationnements en pavés avec joints enherbés.



AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES

La CCPC aménage une zone d'expansion des crues au Hameau de Drumez afin de réguler le débit du cours d'eau « La Marque » en cas de fortes pluies et éviter ainsi des inondations. Les terres prélevées ont permis d'aménager un bassin de la réserve ornithologique des 5 tailles située à proximité du chantier. Des îlots et pentes douces ont été créés afin de permettre la nidification et la reproduction des oiseaux.

AIDE À LA FORMATION

La CCPC propose une aide à la formation BAFBA (animateur en Centre de loisirs) et BAFD (directeur de centre de loisirs)

Les dossiers de demande sont disponibles en mairie et doivent être envoyés avant le 3 décembre au Service Animation Jeunesse de la CCPC. Tél : 03 28 76 99 76

PORTAGE DE REPAS

Le portage de repas à domicile concerne les plus de 60 ans et les personnes handicapées. Les repas sont préparés à Seclin et la livraison est assurée en camion frigorifique par la CCPC. Le repas est facturé 6.05€.

actionseniors@pevelecarembault.fr

Tél : 03 20 34 78 90

PLANTONS LE DÉCOR

Et si vous plantiez des légumes régionaux ? Espaces Naturels Régionaux et la CCPC s'associent pour vous proposer des commandes groupées d'arbres et semences de légumes. Le catalogue est disponible en mairie et sur le site de la commune. Les commandes doivent être passées avant le 6 janvier 2017.

Tél: 03 20 79 20 80

ACTION « SÉNIORS »

Dans le cadre de la semaine bleue, le service « action seniors » de la Pévèle Carembault a invité les Neuvilleois et Neuvilleoises de 65 ans et plus à une comédie musicale le jeudi 6 octobre à Thumeries. Un service d'autobus a été proposé, permettant de se rendre au spectacle intitulé « 14-18, les amoureux de la Madelon ».

Un spectacle gratuit pour tous les seniors de la CCPC.



ACTUALITÉS

RECENSEMENT

Des chiffres aujourd'hui pour construire demain.

Notre commune est concernée par le recensement qui s'effectuera du **19 janvier au 18 février 2017**.

Le recensement de la population permet de collecter des données utiles pour le financement des communes, la réalisation de projets...

Nouveauté cette année. Vous pourrez remplir le formulaire par internet si vous le désirez.

Vous recevrez prochainement un dépliant explicatif.

Pour plus de renseignements:
www.le-recensement-et-moi.fr

CIRCULATION AÉRIENNE

Depuis le printemps, et pendant les périodes de forts départs de vacances, nous entendons le survol d'avions au dessus de La Neuville. Cela est le résultat de la nouvelle procédure de décollage au départ de l'aéroport de Lesquin, adoptée depuis le 3 mars pour limiter le passage des avions au dessus des zones fortement urbanisées.

Seuls les avions qui ont remplacé leur ancien système de guidage par un nouveau système par GPS peuvent appliquer cette procédure : ils **suivent le tracé de l'autoroute A1 juste après leur décollage** et prennent le cap vers l'est ou le Sud selon leur destination. Les avions partant **vers le Sud survolent La Neuville et Wahagnies**. Si vous êtes gênés par le passage d'un avion qui vole à trop basse altitude, qui est beaucoup plus bruyant que la normale ou dont la trajectoire est inhabituelle, vous pouvez faire un signalement à l'aéroport ou auprès du SIVOM, qui transmet immédiatement à l'aéroport.

N'oubliez pas de préciser **la date et l'heure du passage**. L'aéroport vérifie la trajectoire et l'altitude de l'avion et rappelle à l'ordre la compagnie aérienne concernée, si nécessaire. Vous recevrez toujours une réponse.

Contact AÉROPORT : par courriel à : environnement@lille.aeroport.fr ou par téléphone au 0800.59.10.59

Contact SIVOM : par courriel à : sivom-sudlille@laposte.net ou par téléphone 03.20.62.91.27

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Les neuvillois de toutes générations sont cordialement invités au **rassemblement du 11 novembre** à 11h15 devant le monument aux morts.

Cette année marque la commémoration du centenaire de la bataille de Verdun qui fut la plus meurtrière avec plus de 700 000 morts.

LISTES ÉLECTORALES

L'élection présidentielle française de 2017

aura lieu les dimanches 23 avril et 7 mai prochains.

Cette élection visera à élire le président de la République française pour un mandat de cinq ans.



Les électeurs se rendront ensuite aux urnes les 11 et 18 juin pour les **élections législatives**. Cette élection visera à élire les députés pour un mandat de 5 ans.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales :

Les jeunes qui atteindront 18 ans avant le 28 février 2017 doivent d'inscrire avant le 31 décembre 2016. Dans les autres cas, vous devez vous inscrire à la mairie avant le 31 décembre. Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

SIGNALISATION ROUTIÈRE

De nouveaux panneaux « stop » ont été installés au niveau du pavé de tilleul.

Les priorités à droite étaient peu respectées.

Cet aménagement vise à plus de sécurité.



Au 1er janvier prochain, l'organisation de la collecte des déchets évolue sur le territoire Pévèle Carembault.

A La Neuville, la collecte des bouteilles et bocaux en verre ne se fera plus en porte à porte.

Chaque foyer devra les amener dans des collecteurs collectifs appelés Points d'Apport Volontaire (PAV) situés Salle La Clairière et au Leu Pindu.

Découvrons les nouvelles habitudes qui seront opérationnelles dès le début 2017.

Pourquoi ce changement ?

Aujourd'hui, l'utilisation de verre d'emballage est en chute. Elle est de moins d'un kilo par semaine et par habitant, soit une baisse de 21% en 7 ans.

Le camion de collecte passe actuellement chaque semaine pour des bacs peu remplis en verre.

De plus, avec le système de bac avec double compartiment, trop de verre se retrouve mélangé aux autres déchets papier, carton, emballages plastiques et aluminium. D'où des refus de prise en charge par les industriels.

Ce qui induit des recettes en moins par la vente du verre, des coûts de transports et d'enfouissement en décharge supplémentaires pour la collectivité, un taux de recyclage moins performant.

Le but est donc d'optimiser le coût de la collecte et d'améliorer la qualité du tri.

La collecte actuelle du verre en porte à porte revient à environ 200 euros la tonne contre 60 euros en point d'apport volontaire.



Les points d'apport volontaire

Deux points de collecte seront disponibles pour les Neuillois.

Un conteneur enterré à proximité de la salle La Clairière et de l'école. Un autre semi-enterré situé sur le parking à côté du rond point du Leu Pindu.

Ces lieux sont faciles d'accès, assez éloignés des habitations et permettent le passage du camion de collecte.

Ces conteneurs sont insonorisés et disposent d'une sonde qui indique le taux de remplissage. L'entreprise Esterra chargé de la collecte est prévenue dès qu'un collecteur est presque plein.

« Aujourd'hui, en France, plus de 80% du verre est collecté en points d'apport volontaire. »

LES CHANGEMENTS À COMPTER DU 1ER JANVIER 2017



« *Le verre est une matière recyclable à 100% et à l'infini.* »



Les 200 points d'apport volontaire installés dans les 38 communes de la Communauté de Commune Pévèle Cambault évitent l'achat de 40000 bacs qui auraient été installés dans chaque foyer.



PAV enterré



PAV semi-enterré

Les nouvelles fréquences et jours de collecte à compter du 1er janvier 2017 à La Neuville.

Un livret rappelant ces informations avec le calendrier de collecte pour 2017 sera distribué dans chaque boîte aux lettres début décembre.

Voici les principaux changements.

Queue de tri (sac)

Tous les vendredis

Tri sélectif

Une semaine sur deux les vendredis pairs .

Collecte des déchets verts :

Tous les mardis de mars à novembre 2017
(une fois par semaine)

Le 2ème mardi en janvier, février et décembre 2017
(une fois par mois) durant ces 3 mois



« *Trier mieux, c'est agir pour notre environnement et la préservation des matières premières.* »

Comment va s'opérer la transition ?

Fin décembre, il ne faudra plus mettre de verre dans votre bac de tri sélectif. Celui-ci devra être déposé à partir du 1er janvier dans les points d'apport volontaire.

Le **décloisonnement** de votre bac sera

effectué par Esterra début janvier lors de la première collecte de l'année. Il sera à ce moment uniquement réservé aux emballages papier, carton, plastique et aluminium et **collecté une fois tous les 15 jours.**

Un autocollant rappelant les nouvelles consignes de tri sera apposé sur votre bac.

« Au 1er janvier 2017, les collectivités en France ne pourront plus utiliser de produits phytosanitaires (pesticides, produits chimiques de traitements des maladies, désherbants) pour l'entretien des espaces verts, forêts, chemins, et voiries. »

Pourquoi cette décision ?

Les directives européennes et le plan «**Ecophyto**» issu du **Grenelle de l'Environnement** visent à la réduction progressive et à la sécurisation de l'utilisation des pesticides, considérant les risques pour la santé humaine et pour l'environnement.

La **loi Labbé** du 6 février 2014 précise le calendrier d'application d'interdiction de l'utilisation de pesticides, le 1er janvier 2017 pour les communes et le 1er janvier 2019 pour les particuliers.

La Neuville s'engage.

Notre commune a signé la **Charte d'entretien des espaces publics** le 8 septembre 2016 qui l'engage à faire évoluer progressivement les pratiques d'entretien. Cette démarche est initiée par la Communauté de Communes Pévèle Carembault en partenariat avec l'Agence de l'eau et la Région des Hauts de France.



Notre commune a **arrêté le traitement des trottoirs avec des désherbants**. Le nettoyage a été effectué manuellement et mécaniquement. **L'achat de matériel d'entretien alternatif** (debroussailleuse avec lames réciproques et brosse, désherbeur thermique, houe sur roue) permettra un entretien plus rapide. Illustration de la gestion différenciée, le verger situé à proximité de l'école a été entretenu en **fauche tardive**. Moins de tontes et donc un gain de temps et d'argent. Un cheminement pédestre a été créé afin de permettre la promenade. Ce choix permet également de favoriser la biodiversité, en favorisant l'installation de plantes sauvages et un espace de choix pour la faune sauvage.



Le cimetière également

Les allées ont été regarnies en schiste rouge afin de faciliter le passage d'une houe pour le désherbage. Certains endroits seront végétalisés par des semis de fleurs.

L'entretien des espaces entre les sépultures est du ressort des familles.



Quelles conséquences ?

A La Neuville, nous devons repenser toute notre organisation pour l'entretien des trottoirs, chemins, caniveaux, espaces verts.

Nous devons substituer des moyens chimiques principalement utilisés pour le désherbage de nos trottoirs en schiste par des moyens mécaniques.

L'entretien doit être adapté selon les endroits.

Certains endroits doivent être très soignés, d'autres peuvent rester plus naturels.

On parle de **gestion différenciée** en distinguant les zones jardinées (espaces plantés et fleuris), les espaces rustiques (bords de chemin) et les espaces naturels.

Quelles actions concrètes en 2016 ?

Un diagnostic complet de nos pratiques de traitement par le cabinet ECO'logiC a permis d'élaborer un projet d'amélioration et un **plan de désherbage** adapté avec des propositions d'achat de matériel.

« **L'objectif est de préserver la qualité de l'eau que nous consommons, de réduire son coût de traitement pour la rendre potable et de préserver la santé des habitants et des agents techniques chargés de l'entretien des espaces verts.** »

J'ENTRETIENS MON TROTTOIR

Chaque habitant de la commune doit participer à l'effort collectif d'entretien en maintenant sa partie de trottoir et caniveau en **bon état de propreté**, sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété, conformément aux obligations du règlement sanitaire départemental. **Le nettoyage concerne le balayage, mais aussi le désherbage et le démoussage des trottoirs ».**

La nouvelle réglementation sera plus facile à mettre en œuvre et moins coûteuse si nous participons ensemble à la propreté de nos trottoirs.



ENCOMBRANTS

La prochaine collecte des objets encombrants aura lieu le lundi 6 février 2017. **La collecte des déchets encombrants a lieu une fois par an.**

Ils doivent être déposés en façade sur la voie publique la veille au soir avant la date de collecte prévue.

JE TRIE, MÊME AU CIMETIÈRE

Le tri s'effectue à la maison mais aussi au cimetière. Trier les déchets verts permet à la collectivité comme aux habitants de faire des économies et cela profite à l'environnement. Les déchets verts sont compostés et recyclés. Des panneaux rappellent les consignes de tri.



DANS LE CONTENEUR VERT,
LES DÉCHETS VERTS.



MOTTE DE TERRE
SANS LES POTS



TERRE



FLEURS, BOUQUETS

FANÈS

SANS LES RUBANS, FICELLES, PAPIERS,
CELLOPHANE, EMBALLAGE ET
ÉLÉMENTS DE DÉCORATION

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE

Du 1^{er} octobre au 31 mars

La déchetterie de Thumeries est ouverte du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 13h à 16h45 et le dimanche de 9h à 11h45. Tél : 03.20.86.40.41

Fermeture exceptionnelle les 11 novembre, 25 décembre. Les 24 et 31 décembre, ouverture uniquement le matin.

MAISONS FLEURIES

La remise des prix aux neuvillois et neuvilloises qui ont participé à l'opération des **maisons fleuries** se déroulera le 11 novembre 2016 salle La Clairière à 11h30.

La participation est ouverte à tous, gratuite et chaque jardinier est récompensé de ses efforts en faveur du fleurissement de notre village.

Des notes de couleurs qui embellissent notre cadre de vie. Pensez à vous inscrire au printemps prochain.

FORÊT DOMANIALE

Une nouvelle zone non chassée.

A partir de cette saison, à la demande de François Clais, Technicien forestier, la zone située entre la drève des morts, A1, RD 62 et le Leu pindu est désormais en chasse interdite en tout temps. La zone devant et derrière l'école de la forêt est interdite la semaine et autorisée à la chasse le weekend. Rappelons que la chasse est ouverte deux jours par semaine en forêt de Phalempin. **Le calendrier de chasse est** disponible sur le site communal:



www.mairedelaneuville.eklablog.fr
rubrique forêt de Phalempin.



Nos frênes sont malades.

Un champignon ravageur, **la chalarose** touche les frênes de nos régions. Il s'attaque aux feuilles, assèche les rameaux et atteint ensuite le système racinaire. L'arbre finit par mourir.

Il n'existe pas de traitement efficace. Beaucoup de frênes vont être coupés car ils présentent de grands risques de chutes de branches.

TRAVAUX RÉNOVATION DE L'ANCIENNE MAIRIE

Le chantier de rénovation de l'ancienne mairie a débuté en septembre. Ces travaux font suite à ceux réalisés à l'église Saint Blaise de notre village et contribuent à valoriser notre patrimoine communal.

Le rez de chaussée aura vocation à accueillir des réunions, groupes, associations et petites assemblées tandis que l'étage est destiné au rangement des archives de la mairie.

La fin des travaux est prévue en décembre.



Les travaux en façade ont permis de retrouver des fenêtres dans la continuité du bâtiment voisin afin d'avoir un ensemble harmonieux.

Les murs à l'arrière du bâtiment ont été sablés et rénovés.

A l'intérieur, un mur a été démoli afin de gagner de l'espace et élargir la pièce.



Les murs intérieurs ont été débarrassés des anciens torchis et plafond.

Une nouvelle dalle a été coulée.

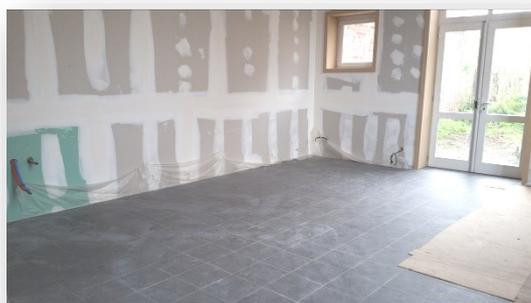


Une porte fenêtre donnant sur le jardin a été installée, apportant à cette pièce une grande luminosité.

Les travaux d'isolation permettant de limiter les consommations d'énergie, les installations électriques et les placages sont à présent bien avancés.

Le nouveau carrelage a été posé mi octobre.

Des sanitaires et une kitchenette seront installés prochainement. Les travaux de peinture sont prévus



Le financement de ces travaux est assuré par la commune et les fonds de concours de la Communauté de Communes Pévèle Carembault

Le jardin à l'arrière sera aménagé et marquera la fin du chantier. Mairie, église et annexe formeront alors un ensemble cohérent, agréable, fonctionnel, entretenu et mis aux normes.

ANIMATIONS



vendredi 11 novembre

Commémoration de l'armistice 11h15
Maisons fleuries
Repas des aînés

Samedi 19 novembre

Soirée jeux de société

Samedi 3 décembre

Bourse aux jouets
puériculture

Samedi 17 décembre

Spectacle et colis de Noël

Vendredi 20 janvier

Vœux de la municipalité

Samedi 4 février

Soirée Cabaret

11 et 12 mars

Exposition des artistes neuvillois

SOIRÉE CABARET

Le samedi 4 février 2017, les familles se retrouveront autour d'un repas pour une soirée spectacle amateur où chacun pourra chanter, raconter des histoires, exécuter un tour de magie, un numéro de cirque, ...

Un moment très convivial pour toutes les générations. Si vous désirez y participer en montant sur scène vous pouvez contacter dès ce jour la mairie ou en téléphonant au 06 14 60 07 20..

PIANISTOLOGIE



Rencontres Culturelles en Pévèle Carembault

Pianiste surdoué et musicologue surdiplômé, **Simon Fache** démystifie la musique sacrée au travers de ses ré-interprétations dans lesquelles Mozart, Chopin, Annie Cordy et Les Capenoules sont hissés sur le même piédestal.

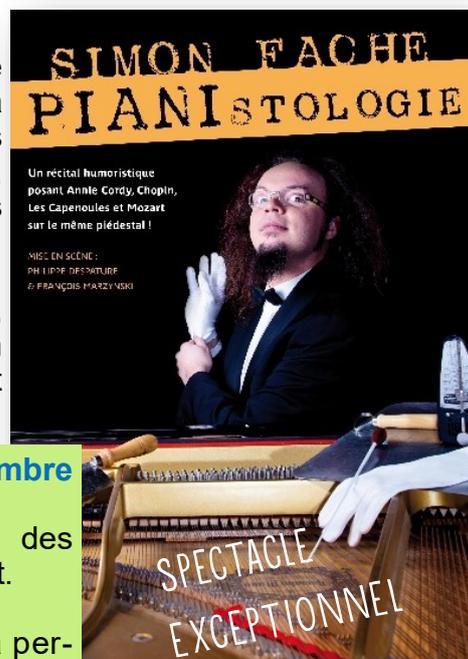
Un spectacle mêlant virtuosité et humour, Simon Fache vous emmène dans son univers où les génériques télé deviennent des concertos .

La Neuville le vendredi 25 novembre à 20h Salle La Clairière

Spectacle organisé dans le cadre des rencontres culturelles Pévèle Carembault.

Enfants : 4€ Adultes : 8€

Réservation en mairie ou auprès de la permanence des Rencontres Culturelles située à Templeuve (Tél: 03 20 05 97 63) rencontres.culturelles@wanado.fr



RACONTE-MOI LA FORÊT

Participez à une promenade découverte en forêt de Phalempin .
Quels animaux y vivent ? Qui s'occupe de la forêt ? Quel est le rôle des champignons ?
Comment plantes et animaux se préparent pour l'hiver qui arrive ? ...

Gratuit Tout public



SAMEDI 19 NOVEMBRE DE 14H À 16H30

RDV À 13H50 PARKING SALLE LA CLAIRIÈRE LA NEUVILLE

Union Musicale de Gondécourt

Concert
— de —
Noël
La Neuville



Samedi 10 décembre à 18h

Eglise Saint Blaise Gratuit

EXPOSITION DES ARTISTES NEUVILLOIS

L'exposition des artistes neuvillois est prévue les 11 et 12 mars 2017. Les artistes intéressés peuvent se faire connaître en mairie.

Une réunion sera organisée prochainement avec la commission animation de la commune.

ASSOCIATIONS

LES JEUDIS DE LA CLAIRIÈRE

Amis, seniors et jeunes retraités

Venez vous distraire en rejoignant les membres du club « **Les jeudis de la Clairière** » qui se retrouvent, salle « la Clairière » les 1er et 3eme jeudis du mois.

Vous pourrez vous divertir en jouant ou simplement en discutant autour d'un thé ou d'un café avec collation. Tout cela dans une ambiance familiale. (Participation 12€ par trimestre)

Pour tous renseignements: Contacter Didier Escuriol 07.50.80.67.19 ou 03.62.65.64.24 mail: escuriol.didier@gmail.com



LES AMIS DE LA NEUVILLE

Notre Association propose: **Renforcement musculaire et zumba** à partir de 14 ans avec Fabienne, monitrice diplômée d'état, le mercredi soir de 18h30 à 20 h30.

Des cours de **gym pour adultes** ont lieu le vendredi de 9h30 à 10h30(**renforcement cardio et stretching**). Il reste des places disponibles.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Elisabeth Cortequisse. Tel : 06.62.72.70.88



LES AMIS DE L'ÉCOLE

apelaneuville@outlook.fr

En ce début d'année scolaire, les membres de l'association et l'équipe de parents bénévoles se sont réunis pour prévoir le programme des animations ; celles-ci permettront de financer l'achat de matériel éducatif, des sorties culturelles et sportives pour les enfants durant l'année scolaire 2016 / 2017

Au programme :

Samedi 3 Décembre 2016 : Braderie jeux, jouets, puériculture

Mercredi 11 janvier 2017 : Récupération papier et carton

Samedi 4 Mars 2017 : Carnaval

Samedi 6 mai 2017 : Braderie

Vendredi 16 juin 2017 : Kermesse et fête de l'école



Les membres du bureau :

Présidente : Mlle GUICHARD Jennifer

Vice-Présidente : Mme WATRY Natacha

Secrétaire : Mme FERENZ Stéphanie

Secrétaire adjointe : Mme BOUNIE Sara

Trésorier : Mr WATRY Sébastien



SAMEDI 3 DÉCEMBRE
SALLE LA CLAIRIÈRE

**BOURSE AUX JEUX, JOUETS,
VÊTEMENTS ET ARTICLES DE
PUÉRICULTURE DE 13H30 À 18H**

Photo gratuite avec le Père Noël de 14h30 à 17h30.

Les élèves de l'école recevront leur photo sous forme de carte de vœux pour la nouvelle année.

Pour exposer : Inscription auprès de l'école

5€ les 2 m

L'ÉCOLE LA CLAIRIÈRE



DES EFFECTIFS EN HAUSSE

À la rentrée, 81 élèves ont repris le chemin de l'école avec la répartition suivante :

Classe maternelle : 34 élèves avec Mademoiselle DEPOORTERE
CP/CE1 : 24 élèves avec Madame LHERMITE
CE2 /CM1/CM2 : 23 élèves avec Madame Meerschman

Annie Flament (ATSEM), Marie Vercamer, Cyrielle Hénon et Léa Trouille se relaient pour l'aide apportée aux petits.
Peggy Derible intervient en tant qu'Assistante de Vie Scolaire (AVS) dans la classe de Mme Meerschman.
Corine Hien apporte une aide administrative à la direction de l'école.

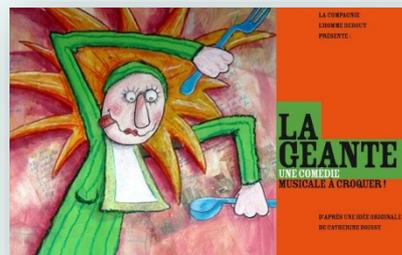


En maternelle, une sortie en forêt est prévue chaque trimestre. Les élèves participeront également à l'hôpital des nounours. En primaire, les élèves iront à la piscine et préparent un spectacle sur l'alimentation intitulé « La Géante » qui sera présenté le 19 mai 2017 salle la Clairière.

L'école dispose d'un site internet où les parents peuvent trouver les informations pratiques .
laneuille59239.toutemonecole.fr



Dates des prochaines vacances scolaires :
Noël : du samedi 17 décembre 2016 au mardi 3 janvier 2017 (jour de reprise de la classe)



GARDERIE ET RESTAURATION SCOLAIRE



Valérie Dessine accompagnée de Cyrielle, Marie et Léa accueillent la soixantaine d'enfants qui fréquente le restaurant scolaire.

Garderie : 1.20€ le matin, 1.20€ le soir, 0.50 € le mercredi matin

Restauration scolaire: Neuvillois :3.40 € le repas
Extérieur: 3.80€ le repas Inscription en mairie

SOIRÉE JEUX D'AMBIANCE

Samedi 19 novembre Salle La Clairière
de 18h à minuit.

Une sortie originale en famille ou entre amis

A partir de 3 ans. Petite restauration sur place

Inscription et renseignements :07 77 72 76 89

contact@onfaitunjeu.fr


On fait un jeu ?!
JOUER POUR ÊTRE BIEN

ENTRÉE LIBRE



ETAT CIVIL

Mariages

DRIGONT Jean Maxime
et
LINGER Claudine
le 7 septembre 2016

LEROY Michel
et
DELANNOY Christine
le 17 septembre 2016

Décès

KAZUS Bernard
le 8 avril 2016

FOUQUART Jean
le 25 août 2016

DUMONT Pierre
le 4 septembre 2016

Inscrivez-vous à la newsletter de la commune.

Recevez dans votre boîte mail les informations pratiques, les rappels d'animations, les temps forts du village.

<http://mairiedelaneuville.eklablog.fr>

Rubrique « newsletter »



Retrouvez toutes les infos sur mairiedelaneuville.eklablog.fr

LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque est ouverte le dimanche de 10h30 à 12h et le mardi de 16h à 17h30

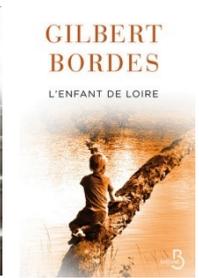
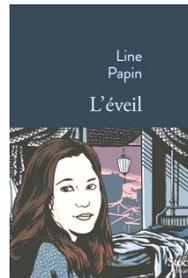
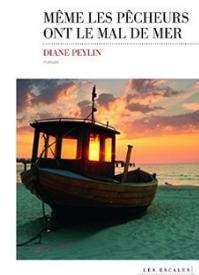
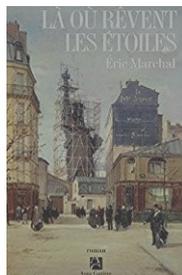
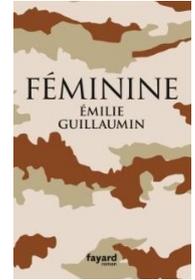
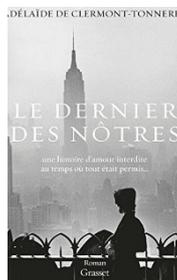
Inscription annuelle : Enfants : 7€ Adultes 15€

Tél : 03. 20.86.53.3

mail : bibliothèque.laneuville@wanadoo.fr

2 liseuses sont à disposition pour une durée de prêt de 3 semaines

Quelques unes des nouveautés disponibles .



C'est avec émotion et tristesse que nous avons appris le décès de Christelle COUËC le 10 octobre 2016. Christelle avait travaillé à l'école en restauration scolaire et en mairie en tant qu'aide administrative de décembre 2010 à juillet 2012 . Elle s'était aussi investie dans l'Association de l'école en tant que Présidente. Dynamique et avenante, elle était appréciée de tous.

Directeur de publication :

Thierry DEPOORTERE

Rédaction

Christine COSSARD, Catherine Boulanger, Valérie Vanlaer, Bernard Corteuisse, Thierry Depoortere.

Imprimé en 300 exemplaires

Mairie de La Neuville 50, rue du Général de Gaulle

59239 LA NEUVILLE

Tél/fax: 03 20 86 97 67 Mail : laneuville.mairie@orange.fr

12 Site : <http://mairiedelaneuville.eklablog.fr>

